

« Pour que la démocratie soit représentative, il faut qu'elle soit participative »

L'ancien président de la Commission nationale du débat public Pierre Zémor plaide pour la concertation sous toutes ses formes

ENTRETIEN

Pierre Zémor, fidèle compagnon de Michel Rocard, a présidé la Commission nationale du débat public (CNDP) au début des années 2000. Il plaide pour une greffe de démocratie participative sur la démocratie représentative.

Le débat public et ce grand débat national peuvent-ils aider au compromis social ?

Le débat public en amont d'un projet de loi peut permettre d'aboutir à des dispositions qui fassent compromis social. Mais il ne faut pas en abuser. On ne peut pas tout traiter avec du débat public car, à ce moment-là, la démocratie représentative ne sert plus à rien. Pour que la démocratie soit vraiment représentative, il faut qu'elle soit participative : ce n'est pas l'un ou l'autre. Imaginer passer d'une démocratie représentative à la démocratie participative est un peu une illusion, compte tenu de la nature de nos institutions, et n'est pas exempt de risques démagogiques.

L'histoire de notre nation et de notre République, fortement centralisatrice, ne porte-t-elle pas à tout attendre du sommet ?

Il faut convaincre l'opinion que ça peut être utile de recourir à toutes les formes de concertation. La défiance a été alimentée par une communication, sous la V^e République, de nature transcendante, descendante et condescendante. Il ne faut pas avoir peur d'amorcer du débat, de greffer au processus législatif une méthode de consultation et d'évaluation. Dès qu'on commence à consulter et à débattre, ça élargit forcément le cadre de la discussion. Là, avec ce grand débat, c'est poussé à l'extrême.

Quels enseignements retirez-vous, pour ce grand débat, de votre expérience à la CNDP ?

Je pense que ce n'était pas à la CNDP d'en assurer le pilotage. Sa fonction est d'organiser un débat public sur un projet, une future décision. Ça, elle sait faire, car elle s'est dotée de principes qui marchent pour une consultation locale, mais dont je ne suis pas sûr qu'ils soient éprouvés pour un débat de cette nature à l'échelle nationale. Finalement, c'est une bonne chose que la volonté de le faire entrer au chausse-pied dans un cadre CNDP ait échoué. La CNDP n'est pas faite pour ce grand débat.

Les objectifs du grand débat sont-ils suffisamment clairs ?

Non, et ils ne pouvaient pas l'être, compte tenu de son caractère inédit. Le mode de concertation se définit en marchant. Avec ce grand débat, l'objectif est d'abord de montrer que le pouvoir est capable d'écouter et de prendre en note les attentes exprimées pour aller vers des possibilités d'évolution et de réformes. Certains s'interrogent déjà sur son utilité en disant qu'à la fin il fera ce qu'il veut. A la limite, oui, c'est vrai : ce sera au pouvoir exécutif de prendre des décisions, mais il faudra les expliquer.

Le problème, c'est d'arriver à trouver un mode de communication efficace et pertinent alors

que, communiquer avec tout le monde, c'est devenu le jeu de n'importe quel internaute. Notre société inégalitaire, partiellement désactivée, insuffisamment solidaire, est fragmentée, individualisée, réseau-socialisée. Entre acteurs, les relations se numérisent et les médiations des corps intermédiaires se diluent dans une illusion wéberienne de démocratie directe. Car c'est une illusion de penser que la démocratie passe par Internet. Ce n'est qu'une vitrine. Il n'y a pas le mécanisme du processus de décision et de fabrication de la loi.

La démocratie participative ne peut donc pas se substituer à la démocratie représentative ?

Elle n'en a évidemment ni la vocation ni la possibilité. La démocratie participative en soi est un vœu à la cantonade. Elle va reposer sur des lois, des textes, des comportements de la démocratie représentative. Sans cette dernière, elle est en apesanteur. Les deux ne sont pas à mettre sur deux plateaux de la balance. La démocratie représentative mérite d'être entretenue, modifiée, améliorée, mais il ne faut pas l'affaiblir. S'il y a des choses qui relèvent du législateur, il faut précisément lui donner les moyens d'exercer correctement sa mission, en respectant le principe de la séparation des pouvoirs.

C'est pour cela que j'ai proposé, en complément de la CNDP, qui répond à des initiatives de l'exécutif, un comité organisant le débat public pour le Parlement, qui jouerait un rôle de facilitateur indépendant dans la préparation de certains débats portant sur des politiques publiques ou des évolutions sociétales. C'est à mon sens ce qui permettrait de greffer à la démocratie représentative une fonction d'écoute et de dialogue avec la population. De ce point de vue, le non-cumul des mandats est une aubaine, je le dis à tous les nostalgiques du cumul. Faites donc votre métier complètement, mesdames et messieurs les parlementaires.

La crise des « gilets jaunes » n'est-elle pas un révélateur de l'affaiblissement de la démocratie représentative ?

A coup sûr. Elle souffre principalement de l'absence de *bottom up* [du bas vers le haut]. C'est ce que disent les manifestants, je dirais presque que c'est ce qui les cimente, malgré leur diversité.

N'y a-t-il pas un risque de dérive vers une forme de démocratie d'opinion ?

Elle existe déjà. J'ai toujours stigmatisé la démocratie d'opinion au sens où celle-ci se résume à des experts, des élites, les médias et les sondages, mais les citoyens en sont absents. C'est un monde clos. Avec ça, on a un modèle réduit de la société. L'objectif n'est pas de valoriser une démocratie d'opinion modèle géant. Néanmoins, la crise est tellement profonde qu'il n'est pas possible de s'en tirer par une pirouette économique et sociale. Elle pose également les questions institutionnelles et de fonctionnement de la démocratie. Il va falloir en quelque sorte catalyser les attentes pour parvenir à la reconstruction, ou à la construction, d'une identité commune. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR P. RR